

le moment est de mettre notre matériel roulant en bon état avant d'en faire du neuf dans les ateliers de Moncton. Combien de temps cela prendra-t-il, je ne saurais le dire, car je n'ai pas encore pris de renseignements.

M. EMMERSON: Puisque nous avons les ateliers et l'outillage à Moncton, pourquoi ne pas construire et réparer notamment dans nos usines au lieu de...

M. COCHRANE: Nous augmentons présentement la capacité de nos ateliers pour la construction de fourgons à marchandises et autres voitures de ce genre. Mais je crois que l'honorable député sera obligé d'accepter ce que j'ai déjà dit. Tant que le matériel roulant ne sera pas en bon état nous utiliserons notre outillage à cette fin jusqu'à ce que nous ayons réussi. Nous nous occuperons ensuite de chercher ce qui est le plus économique: acheter les locomotives ailleurs ou les construire nous-mêmes.

M. EMMERSON: Mais l'honorable ministre ne peut pas faire cela.

M. COCHRANE: Ne peut pas faire quoi?

M. EMMERSON: Ne peut pas faire ce qu'il vient de proposer. Il est obligé de remplacer les wagons brisés, et il y a une certaine somme...

M. COCHRANE: J'ai dit que je ferais servir l'outillage tant qu'il serait possible pour réparer nos wagons.

M. EMMERSON: Pas en construire des neufs?

M. COCHRANE: Non pas en construire des neufs, tant que le matériel roulant ne sera pas en bon état.

M. EMMERSON: Alors, le ministre dit qu'il achètera des wagons neufs ailleurs, tant qu'il n'aura pas adopté une politique.

M. COCHRANE: Tant que nous n'aurons pas mis les autres en bon état.

M. EMMERSON: Quels autres.

M. COCHRANE: Le matériel roulant que nous avons aujourd'hui. L'honorable député (M. Emmerson) s'est plaint, toute la journée, qu'il n'était pas en bon état.

M. EMMERSON: Cela n'a rien à faire avec la question qui nous occupe, savoir où les wagons seront construits. L'honorable ministre a dans les ateliers un outillage, complètement payé et actuellement inactif, suffisant pour faire toutes les réparations qui se présentent, et il lui en reste encore construire les wagons que la loi l'oblige d'avoir. Les wagons qui deviennent hors de service doivent être remplacés et payés à même les recettes, et le Parlement vote une certaine somme pour cet objet. J'admets que le ministre peut, s'il le veut,

faire construire ces wagons ailleurs, mais en faisant cela il laissera les ateliers de Moncton inactifs, ce qui serait s'écarter de la politique qui a été approuvée par le Parlement lorsqu'il a voté l'argent nécessaire à la reconstruction des ateliers et à l'installation de l'outillage.

On n'utilisera donc rien de tout cela, tant que l'on n'aura pas trouvé le prix de revient si l'on construit à Moncton, ou le prix que l'on paiera aux manufactures.

D'après le rapport même de l'honorable ministre, si je me rappelle bien les chiffres, il faudra remplacer 462 wagons pour remettre le matériel roulant dans l'état où il était l'année dernière. Les ateliers à Moncton sont présentement inactifs, et cependant l'honorable ministre distribue à différents manufacturiers l'ouvrage qu'il a à faire faire. Ces manufacturiers ne travaillent pas pour rien; il faut qu'ils fassent un profit, je crois que le ministre doit des explications au Parlement au sujet de sa politique. Il devrait dire si le matériel construit à Moncton revient à un prix plus élevé que celui qu'il paierait en l'achetant des manufactures particulières, où la main-d'œuvre coûte plus cher qu'à Montréal, Amherst, ou autres endroits où l'on construit des wagons. Le ministre est incapable de justifier sa politique à moins qu'il ne démontre qu'il est impossible de construire ces wagons à Moncton aussi économiquement qu'il peut les acheter ailleurs. La chose ne paraît pas possible quand on considère les conditions actuelles. Il faut que les manufacturiers fassent leur profit. D'un autre côté vous avez toute l'organisation voulue à Moncton, les fonctionnaires et le reste. C'est autant que vous n'avez pas à payer dans la construction des wagons. Il ne reste donc qu'à calculer le coût de la main-d'œuvre et des matériaux et le Gouvernement du Canada doit certainement être en état d'acheter ses matériaux à aussi bas prix que la Canada Car Co., la manufacture Crossen ou toute autre. Il est admis aussi que la main-d'œuvre coûte moins cher à Moncton qu'à Montréal et autres endroits.

M. COCHRANE: L'outillage n'est pas inactif et n'a pas été inactif, d'après mes renseignements. Au contraire il a toujours été employé à la reconstruction de la réparation des vieux wagons. J'ai déjà dit cela deux ou trois fois.

M. EMMERSON: L'honorable ministre parle d'après ouï-dire; je parle de choses que je connais moi-même.

M. CHISHOLM (Antigonish): Je ne comprends pas pourquoi le ministre hésite à dire quelle est sa politique au sujet de la construction des locomotives et wagons. Je crois qu'il devrait être en état de nous dire aujourd'hui s'il se propose de faire construire ces voitures à Moncton ou de les